

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de Seine et Marne
Membres
afférents au Conseil : 27
en exercice : 24
ayant pris part à la délibération : 22
Date de convocation : 13 septembre 2019
Date d'affichage : 13 septembre 2019

Envoyé en préfecture le 24/09/2019
Reçu en préfecture le 24/09/2019
Affiché le 
ID : 077-217702380-20190920-2019_064-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE JOUARRE

DÉLIBÉRATION DE LA SÉANCE DU 20 SEPTEMBRE 2019

Président : Monsieur VALLÉE Fabien

Etaient présents : Philippe GAUTHERON – Carine DENOGENT – Boris SARRAUTE – Gérald GABORIEAU – Henri DELESTRET – Stéphane POCHET – Sandra MEUNER – Thierry CAUSIN – Nathalie POULAIN – Gwénaëlle LEMÉE – Christelle MAHÉ – Jean-Luc MONDAT – Véronique SALLER – Nawal BADDOUR – Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Ludwig KINDELBERGER a donné pouvoir à Gwénaëlle LEMÉE
Katiana REBEL a donné pouvoir à Philippe GAUTHERON
Elisabeth DIEU a donné pouvoir à Fabien VALLÉE

Absents : Carole GUILLOT – Marc LAURENT

Secrétaire de séance : Sandra MEUNIER

DÉLIBÉRATION 2019-064 : VENTE LOT 2 ET 3 – ZAE COMMUNE DE JOUARRE

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Jouarre a déposé un permis d'aménager le 12 novembre 2018, concernant l'aménagement d'une extension de la Zone d'Activités Economiques de la Croix de Mission de 9 lots de terrains à bâtir et un lot à destination de parking sur une superficie de 6,7 Ha.

Les terrains concernés par le projet se situe à l'entrée Ouest du Village, dans une zone dominante d'activités économiques faisant partie de l'AOP AUX et UX dite « zone d'activités ». Le projet s'inscrit dans une démarche globale d'aménagement durable prenant en compte non seulement le site avec potentialités et contraintes mais également le contexte urbain, paysager et humain.

La commune de Jouarre possède 1,3 ha de foncier dans le périmètre de cette extension.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à la majorité

- **AUTORISE** la vente de 9.764 m² à la société SODIFER (Leclerc de La Ferté sous Jouarre) représentée par Monsieur Adrien DALLA SEGA, son directeur. Cette surface et sa localisation correspondre aux lots 2 et 3 de 5580 m² et 4184 m² situés sur la parcelle ZB 92. Le prix de vente est fixé à 55,00 euros le m² (40,00 euros estimés par les Domaines et 15,00 euros de provision pour l'aménagement de la Zone d'Activités Economiques), ce qui représente 537.020 euros (cinq cent trente-sept mille et vingt euros)
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les actes notariés afférents,
- **PRECISE** que les frais d'acte notarié sont à la charge de l'acquéreur.

Pour : 16

Contre : 5 (I. LECLERCQ, A. MEYNADIER, A. FARGET, P. GOULLIEUX, N. BADDOUR)

Abstention : 1 (G. LEMEE)

Fait les jours, mois et an que dessus
et ont signé au registre les membres présents
POUR EXTRAIT CONFORME
A Jouarre, le 24 septembre 2019
Le Maire,
Fabien VALLEE

